

LA FIN DES “ HERITIERS ” : lecture et compétence documentaire des étudiants d’aujourd’hui

Claude Poissenot

► **To cite this version:**

Claude Poissenot. LA FIN DES “ HERITIERS ” : lecture et compétence documentaire des étudiants d’aujourd’hui. Mar 2004. sic_00000927

HAL Id: sic_00000927

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000927

Submitted on 8 Mar 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA FIN DES « HERITIERS » : lecture et compétence
documentaire des étudiants d'aujourd'hui**

Toute réflexion sociologique se heurte à la question de l'écart entre la réalité de ce qu'il étudie et les représentations associées à la manière dont il désigne cette réalité. La notion d'« étudiants » offre un exemple de ce décalage. Si l'image des étudiants évolue, celle d'une population de jeunes guère soucieux de l'avenir et investis personnellement dans leurs études reste présente. Peu préoccupés par leur insertion professionnelle, les étudiants auraient la disponibilité d'esprit pour « refaire le monde » et se divertir. Si cette image persiste, elle n'en décrit pas moins mal la situation réel des étudiants d'aujourd'hui. Eux-mêmes ne s'y retrouvent guère précisément décrits.

Les étudiants ne ressemblent pas à cette image des « héritiers » décrits par P. Bourdieu et J.-C. Passeron dans les années soixante. Ces « héritiers », c'est-à-dire issus de parents ayant fréquenté le lycée voire l'université, ne forment plus la majeure partie du public réel de l'enseignement supérieur d'aujourd'hui. « Plus de deux nouveaux étudiants sur cinq appartiennent à la première génération de bacheliers de leur famille¹ ». Quels sont les changements ayant suscité une évolution dans le visage des étudiants ?

La fin des 30 glorieuses

La période des 30 glorieuses a été doublement favorables aux étudiants. Non seulement elle se caractérise par une croissance économique suffisamment forte pour faire du chômage un phénomène marginal mais en plus elle correspond à une modification de la structure du marché du travail. Le secteur tertiaire a fortement augmenté au détriment du secteur secondaire et surtout primaire (38% de la population active en 1954 et 64% en 1990).

Cette période a donc été fortement bénéfique pour les étudiants qui n'avaient pas beaucoup d'inquiétudes à se faire pour leur insertion professionnelle. Ils ont bénéficié d'un contexte

¹ C. Lixi, « Qui sont les nouveaux bacheliers inscrits à l'université ? » in *Note d'information*, Ministère de l'Education Nationale, n°26, avril 2003, p.1.

favorable faisant des études un moment intermédiaire (et souvent agréable) entre l'enfance et l'entrée sur le marché du travail.

La situation a radicalement changé et les étudiants d'aujourd'hui savent qu'ils devront affronter un marché du travail beaucoup plus difficile que leurs aînés. D'après l'enquête « Pratiques culturelles des Français » de 1997, 16% des moins de 35 ans titulaires d'un diplôme supérieur au bac (c'est-à-dire ayant côtoyé l'université dans les années 80 ou 90) sont ouvriers ou employés². La fréquentation de l'enseignement supérieur ne correspond donc pas automatiquement à la sortie des classes populaires. Les études supérieures sont vécues avec le sentiment d'une profonde incertitude quant à l'insertion sur le marché du travail. Le temps des études est aussi un moyen de différer cette entrée. La massification de l'enseignement supérieur a accru la concurrence entre étudiants. La tertiarisation presque achevée du marché du travail ne permet plus d'absorber les flux désormais massifs d'étudiants.

La massification de l'enseignement supérieur

On ne peut pas comprendre les étudiants d'aujourd'hui si on ne les replace pas dans le système éducatif et son évolution. Depuis le début des années 60 jusqu'au milieu des années 90, on a assisté à une croissance massive de la scolarisation de la jeunesse. Cela est repérable par le taux d'une classe d'âge titulaire du bac : il était d'un pour dix au début des années 60, de un pour trois au milieu des années 80 et de deux sur trois environ depuis le milieu des années 90. Le système scolaire accueille une part croissante des classes d'âge et les conserve de plus en plus longtemps : si la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans, le taux de scolarisation à 19 ans est quasiment de 100%. L'école n'a plus besoin d'être imposée par la loi. Elle s'impose d'elle-même par le rôle crucial qu'elle joue dans la distribution des positions sociales. Suivre des études ne relève plus d'un choix mais d'une nécessité. Les élèves qui, autrefois, auraient quitté le système scolaire y demeurent en grand nombre sans pour autant être mus par un grand élan. Comme d'autres avant eux exprimaient la nécessité d'avoir le bac, nombreux sont les étudiants d'aujourd'hui qui éprouvent le besoin d'accéder à un diplôme de niveau DEUG ou Licence. Il s'agit de poursuivre ses études afin d'obtenir un niveau de diplôme (plus qu'un diplôme sanctionnant des compétences précises) censé assurer une position sociale satisfaisante et au moins éloigner le déclassement ou le spectre du chômage.

² Ces jeunes ressemblent davantage à leurs homologues en termes de niveau d'études plutôt qu'à ceux de leur milieu social. C'est ce que nous avons montré dans C. Poissenot, S. Ranjard, *Usages des bibliothèques : approche sociologique et méthodologie d'enquête*, Presses de l'ENSSIB, à paraître, 2004.

Cette formidable croissance en volume de l'enseignement supérieur s'accompagne d'un émiettement de l'offre de formation. A tous les niveaux de l'enseignement supérieur, des diplômes s'ouvrent (et peu se ferment) qui rendent l'offre de formation de moins en moins lisible. Cet accroissement de l'offre associée à la récente baisse des effectifs universitaires (du fait de l'arrivée de classes d'âge moins nombreuses) se traduit par une mise en concurrence des formations entre elles. C'est particulièrement le cas entre les filières qui sélectionnent les étudiants (classes préparatoires, IUT, DESS, BTS) par rapport aux autres (1^{er} cycle des universités). Cette évolution produit un « renforcement du caractère « dual » de l'enseignement supérieur, avec du côté des premiers cycles un enseignement peu encadré, pédagogiquement peu efficace et professionnellement assez peu rentable et de l'autre les formations plus sélectives et efficaces³ ».

Les étudiants doivent affronter ce « marché » des diplômes parfois en décalage avec le marché du travail : il est par exemple des maîtrise ou DESS offrant des débouchés guère supérieurs à un DUT. Chaque établissement, chaque diplôme cherche à s'attirer les faveurs des étudiants qui les valoriseront. Ils mettent en avant l'encadrement pédagogique mais aussi la palette des cours offerts, le caractère prestigieux de l'établissement, la renommée de ces enseignants, etc. Ce « marché » des diplômes qui existe bel et bien déjà (contrairement au slogan naïf autant que dissimulateur : « l'éducation n'est pas une marchandise ») est faiblement régulé par les autorités rectORAles ou ministérielles. Il fonctionne largement à la croyance collective. La valeur d'un diplôme découle aussi de celle qui lui est reconnue par les étudiants qui se tournent vers lui. Ceux-ci viennent plus ou moins nombreux et riches d'une trajectoire scolaire inégalement valorisante. Comme l'a montré P. Merle, la démocratisation de l'enseignement s'effectue de manière « ségrégative⁴ » c'est-à-dire que la croissance de la présence des classes populaires dans le système éducatif s'observe particulièrement dans certaines filières, les autres étant investies par les jeunes cherchant à éviter ces filières de relégation.

Le rapport que les étudiants entretiennent avec leurs études est profondément modifié par ces changements de contexte. Le temps n'est plus à la « gratuité payante⁵ » c'est-à-dire à la situation dans laquelle se trouvaient les « héritiers » qui pouvaient d'autant plus s'investir dans leurs études supérieures qu'ils étaient certains d'en sortir en obtenant leur place dans la bourgeoisie. Il est illusoire d'espérer d'obtenir des étudiants (notamment de premier cycle)

³ G. Felouzis (dir.), *Les mutations actuelles de l'Université*, Paris, PUF, 2003, p. 11.

⁴ P. Merle, « Le concept de démocratisation scolaire » in *Population*, t. 55, n°1, 2000, pp. 15-50.

⁵ Selon l'expression de F. Dubet : *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 134.

une attention et une motivation comparable à celle des « héritiers ». C'est particulièrement le cas des lycéens ou étudiants moyens ou faibles et de milieu populaire qui font l'expérience de l'étrangeté par rapport à la culture scolaire se traduisant par l'échec dans leur scolarité⁶. Ils y réagissent par l'absentéisme, le chahut, la triche, l'ennui, etc. Mus par le désir d'ascension sociale, ils restent scolarisés mais affrontent des exercices qu'ils ont du mal à surmonter. La récurrence de l'expérience de l'échec nuit à l'image qu'ils se font d'eux mêmes. Marqués par une faible estime de soi, ces étudiants éprouvent des difficultés à trouver les ressources pour se mobiliser davantage dans leurs études et créer ainsi les conditions de leur réussite⁷.

La massification de l'enseignement se traduit par une diversification de l'expérience étudiante. Plus que jamais la notion d'« étudiants » rassemble des réalités différentes. Que ce soit entre filières ou universités mais aussi sur les mêmes bancs, les étudiants sont dans des situations différentes selon leur trajectoire scolaire ou leur origine sociale.

La sélection sociale par les mathématiques et ses conséquences

Parallèlement au processus de massification de l'enseignement, le système a connu une évolution discrète mais réelle. Dès le lycée, les filières scientifiques sont devenues le lieu privilégié d'accueil des enfants issus des classes supérieures. Il s'agit d'une manière pour ces jeunes (et surtout leurs parents) d'éviter la fréquentation de sections dévalorisées par l'afflux d'élèves d'origine populaire. Les filières font l'objet de jeux de différenciation et hiérarchisation sociale dans le cadre d'un système éducatif devenu davantage concurrentiel. Dans ce processus, les formations littéraires ont cédé leur place, pendant longtemps dominante, aux filières scientifiques. Selon P. Merle, on a assisté au « renforcement d'une définition univoque de l'excellence scolaire centrée sur les disciplines scientifiques⁸ ». Cette évolution en entraîne d'autres.

- C'est la place de la lecture dans la production des élites sociales qui est affectée. La production des élites implique moins qu'avant la maîtrise d'un corpus d'œuvres littéraires ainsi que la compétence d'écriture (notamment de rédaction). Un décrochage s'observe entre la participation à l'élite sociale et la familiarité avec la culture littéraire. C'est la superposition des élites sociales et culturelles qui se défait. C'est particulièrement le cas dans la

⁶ Pour une description de ce type d'expérience, Cf. S. Beaud, *80% au bac... et après ?*, Paris, La Découverte, 2002.

⁷ En cela, ces étudiants diffèrent de ceux victimes d'un échec ponctuel. Cf. J.-C. Kaufmann, *L'invention de soi*, Paris, A. Colin, 2004, pp. 117-118.

⁸ P. Merle, *Art. Cit.*, p. 44.

population étudiante. Les étudiants scientifiques se distinguent des autres par un plus faible investissement dans la lecture à la fois comme pratique nécessaire pour réussir aux examens mais aussi de détente ou dans l'accumulation de livres. B. Lahire en vient à la conclusion selon laquelle « les étudiants de science apparaissent ainsi comme des sortes de monstres à deux têtes, l'une très savante et l'autre plus populaire⁹ ».

- Par extension, c'est globalement la place de la lecture dans l'école qui serait affectée : « le livre et la littérature auraient rétrogradé dans la hiérarchie scolaire et, par voie de conséquence, dans la hiérarchie des préférences des élèves ordinaires (c'est-à-dire ni les meilleurs, toujours attachés, à la lecture, ni les moins bons, toujours éloignés de cette pratique)¹⁰ ». A plus long terme, les générations qui grandissent dans cet environnement risquent d'adopter des pratiques moins intensives et une attention moins grande à cette pratique. On comprend mieux alors en quoi « il semble vraisemblable que l'inclination à la surestimation de ses pratiques de lecture et peut-être aussi, parallèlement, les pratiques effectives aient décliné¹¹ ».
- Une interrogation forte pèse alors sur les représentants du monde littéraire qui voient leur position sociale menacée par la place effectivement moins grande accordée à la lecture du fait de la sélection sociale par les mathématiques qui se conjuguent avec la « prolétarianisation » relative des études littéraires. La préoccupation collective (pouvant prendre la forme d'une journée d'étude sur la lecture étudiante) se nourrit de cette interrogation.

Partir des étudiants tels qu'ils sont

Si les étudiants d'aujourd'hui ne sont plus des héritiers, si la lecture n'occupe plus la place qu'elle a longtemps occupée, comment penser la relation des étudiants à la lecture ? Plutôt que rester implicitement focalisé sur une conception de la lecture, nous suggérons qu'il faut repartir des étudiants eux-mêmes à travers leurs pratiques réelles et non leurs pratiques souhaitables ou supposées.

⁹ B. Lahire, « Formes de la lecture étudiante et catégories scolaires de l'entendement lectoral » in *Sociétés contemporaines*, n°48, 2002, p. 97.

¹⁰ F. Dumontier, F. de Singly, C. Thélot, « La lecture moins attractive qu'il y a vingt ans » in *Economie et Statistique*, n°233, juin 1990, p. ???.

¹¹ G. Mauger, « La lecture en baisse. Quatre hypothèses » in *Sociétés Contemporaines*, n°11-12, 1992, p. 224.

Cela passe par une autre définition de la lecture : la lecture n'est pas seulement la lecture complète de livres. « En demandant aux lecteurs de se remémorer et de décompter des unités livresques, les enquêtes se réfèrent à un modèle de lecture finalement classique qui n'imagine pas qu'on dissocie la mémoire du message de celle du médium, la lecture d'un texte du nom de son auteur, bref, qu'on puisse traiter les livres comme de simples supports d'information¹² ». Photocopies, revues, lecture d'écran, de manuels, etc. sont des formes déjà anciennes mais très répandues de lecture. B. Lahire¹³ a montré par exemple que les étudiants de science développent des pratiques de lecture davantage documentaires et de formes littéraires moins légitimes (romans de science-fiction, bandes dessinées, etc.).

Nous proposons, quant à nous, de nous intéresser non aux pratiques de lecture mais à celles de repérage dans l'offre documentaire. Il s'agit de chercher à savoir comment les étudiants procèdent pour trouver les documents qui leur sont utiles. Comment se repèrent-ils dans l'offre documentaire ? Connaissent-ils des notions de recherche documentaire ? Tant que les bibliothèques universitaires étaient le lieu évident pour des « héritiers » entrant dans l'enseignement supérieur fort d'une familiarité, d'une aisance, voire d'un goût pour les études, les conditions n'étaient pas vraiment réunies pour s'interroger sur les compétences documentaires des étudiants. Cette configuration historique peut expliquer en partie pourquoi ce thème a peu été étudié en France. L'arrivée des « nouveaux étudiants¹⁴ » se traduit par l'observation de rapports plus difficiles à la documentation par les professionnels (bibliothécaires et enseignants). A travers une enquête par questionnaire, on a cherché à mesurer les compétences réelles des étudiants c'est-à-dire leur capacité à utiliser les outils documentaires qu'ils ont à leur disposition.

Le travail que nous présentons est une première enquête exploratoire. Il s'agissait de tester à la fois le questionnaire et le dispositif de passation (principalement au début de séances organisées par la bibliothèque pour présenter les services qu'elle offre). Le questionnaire a été élaboré par un groupe de travail réunissant des enseignants et surtout des bibliothécaires des universités lorraines. Il a été conçu dans l'objectif de permettre une comparaison avec une enquête analogue menée sur les étudiants entrant à l'université au Québec¹⁵. Il cherchait à

¹² A.-M. Chartier, J. Debayle, M.-P. Jachimowicz, « Lectures pratiquées et lectures déclarées, réflexions autour d'une enquête sur les lectures d'étudiants en IUFM » in E. Fraisse (dir.), *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993, p. 95.

¹³ B. Lahire, *Art. Cit.*, p. 103.

¹⁴ Nous reprenons le titre de V. Erlich : *Les nouveaux étudiants : un groupe social en mutation*, Paris, PUF, 1998.

¹⁵ Cette enquête a été menée par D. Mittermeyer de l'université Mc Gill à Montreal. Le rapport complet est accessible à l'Url suivante : <http://www.crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf> [dernier accès le 5 mars 2004].

mesurer la compétence des étudiants à travers des questions pour lesquelles des modalités de réponse (justes, approximatives ou erronées) étaient proposées. Il s'agissait à la fois de cerner la maîtrise du vocabulaire (usuels, bibliographie, thésaurus...), la connaissance des opérateurs booléens, la conscience des problèmes de droits d'auteur, etc.

La présente enquête porte sur les étudiants de première année de l'IUT Nancy-Charlemagne. 569 étudiants ont répondu au questionnaire (soit 86% de la population de référence) se répartissant à part presque égale entre les quatre départements du site de Nancy : Informatique, Information-communication (Métiers du livre, Information documentation d'entreprise, Communication d'entreprise et Publicité), Techniques de commercialisation (un peu sous représenté) et Gestion des entreprises et des administrations. La spécificité de notre échantillon explique que les résultats obtenus ne sont pas extrapolables à la totalité de la population étudiante. On peut par exemple penser que la sélection à l'entrée de l'IUT (3604 candidats pour 660 places) favorise le recrutement d'étudiants scolairement « meilleurs » que ceux qui n'y accèdent pas. De même, il est probable que les résultats seraient différents (au moins légèrement) dans un IUT industriel.

Dans un délai plus ou moins long, l'objectif sera de réaliser une enquête sur tous les étudiants entrant dans l'enseignement supérieur en Lorraine. Un projet dans ce sens a été proposé dans le cadre du contrat quadriennal des quatre universités lorraines. Une telle enquête permettra alors de comparer les étudiants entre eux d'après la filière dans laquelle ils sont inscrits.

Connaissance et repérage des types de documents

La recherche documentaire suppose la connaissance des types de documents et de leurs caractéristiques tant en terme de contenu que d'aspect ou de référence. L'enquête a cherché à mesurer le degré de maîtrise de ce domaine par les étudiants.

La tendance générale n'apparaît pas mauvaise puisque la fréquence de bonnes réponses est toujours supérieure à 60%.

- Plus spécifiquement, 80% des étudiants choisissent la bonne définition d'un « usuel » (« ouvrage de consultation courante ») parmi cinq autres modalités de réponse dont trois induisant en erreur (« ouvrage qui est fréquemment prêté », « ouvrage qui présente le fonctionnement et les activités de la bibliothèque », « ouvrage usé dont la bibliothèque va se séparer »). Les réponses fausses sont choisies par 10% des étudiants. Un tel résultat suggère que la notion d' « usuel » ne pose pas grandes difficultés aux étudiants. Ce type de document semble leur être bien connu. Leur passage au collège et au lycée leur a sans doute donné l'occasion de rencontrer cette notion. D'ailleurs, les étudiants déclarant ne venir jamais ou

presque au CDI en terminale répondent moins souvent juste que ceux qui y venaient tous les jours ou presque (70% contre 82%).

- Les étudiants repèrent assez bien la spécificité des encyclopédies. Un peu moins de deux tiers (64 %) citent ce type de document « pour aborder un sujet sur lequel vous n'êtes pas familier ». Les étudiants répondant de façon erronée sont peu nombreux : 14% citent les bases de données ce qui n'est pas le type d'outil adapté à la découverte d'un sujet. En revanche, les étudiants qui choisissent la réponse « revue » (10%) ou « autre », c'est-à-dire la plupart du temps Internet (9%), optent pour des instruments qui peuvent effectivement permettre de découvrir un sujet. C'est dire que leurs réponses ne peuvent être jugées fausses.

- De même, les étudiants savent tenir compte de la spécificité de chaque type de document du point de vue de l'actualisation de l'information proposée. Quand on leur demande quel type de document ils consulteraient pour trouver une information récente sur la toxicomanie, 79% optent pour une revue, 15% pour « autre » (surtout Internet) et seuls 5% pour un livre ou une encyclopédie.

- Quand il s'agit de reconnaître une référence de revue parmi d'autres prêtant volontairement à confusion, les trois quart des étudiants y parviennent. Le dernier quart avoue ne pas savoir identifier la référence qui convient ou choisit des références d'autres types de document (monographie, ouvrage collectif, encyclopédie).

Au total, si nous n'avons pas testé les étudiants à propos de tous les aspects de la connaissance des différents types de documents, il semble bien que le plus grand nombre maîtrise correctement ce domaine. Ce résultat mériterait d'être confronté avec d'autres et il est possible que ce degré de maîtrise soit plus faible chez les étudiants en DEUG et/ou en filière scientifique ou technique. Ainsi, les étudiants du département Informatique fournissent la réponse exacte moins souvent que la moyenne aux quatre questions examinées plus haut.

Connaissance des outils de recherche

Comment se repérer parmi les documents de toute sorte disponibles sous forme papier ou numérique ? Les étudiants connaissent-ils les outils pour se repérer ? Desquels sont-ils le plus familiers ?

Afin de ne pas nous focaliser sur les outils informatiques, nous avons posé une question sur la différence entre « collection » et « éditeur ». Si 65% choisissent la bonne réponse (« Une collection est un sous-ensemble d'un éditeur »), il reste un tiers des étudiants qui ne maîtrise pas clairement la différence entre ces deux notions pourtant nécessaires dans la recherche documentaire. 9% inversent l'ordre d'implication entre les deux notions et 19% affirment que

« ce sont deux choses indépendantes ». On constate ainsi qu'une partie non négligeable des étudiants entrant à l'IUT ne maîtrisent pas cette notion pourtant importante.

Régulièrement confrontés à des bibliographies, les étudiants doivent acquérir des livres dans un contexte de marché du livre marqué par la forte rotation des titres. Dans ce contexte, savent-ils comment déterminer si un livre est toujours disponible à la vente ? Deux tiers des étudiants (68%) se tournent à juste titre vers les librairies en ligne. Mais un peu plus d'un cinquième choisit une réponse fautive (« En consultant la vitrine d'une librairie », 3% ; « En consultant le catalogue de la bibliothèque », 8% ; « En regardant la date d'édition », 3%) ou ne sait pas (8%). Ces étudiants, qui sont peut-être plus nombreux en réalité du fait de la relative facilité du choix parmi les réponses, ne connaissent pas un outil pourtant utile dans le cadre du rassemblement des instruments nécessaires au bon déroulement de leur scolarité.

Les bibliothèques universitaires mais aussi publiques offrent désormais un catalogue informatisé. Celui-ci constitue donc un outil de recherche intéressant dans le cadre des travaux auxquels les étudiants sont soumis. Ceux-ci savent-ils ce à quoi le catalogue permet d'accéder ? Une conclusion plutôt positive se dégage. 87% des étudiants répondent justement qu'ils peuvent y trouver « tous les titres des livres disponibles à la bibliothèque ». Le catalogue de la bibliothèque, mais aussi la bibliothèque dans son ensemble, est associé d'abord au livre. C'est moins souvent (71%) que les étudiants affirment qu'ils peuvent trouver « tous les titres des revues disponibles à la bibliothèque ». De façon plus rare (44%), ils disent pouvoir trouver par le catalogue « tous les titres des articles de revue disponibles à la bibliothèque ». Ce résultat moindre s'explique partiellement par le fait que toutes les bibliothèques ne proposent pas ce service. La proportion d'étudiants semblant maîtriser visiblement peu ou pas la notion de catalogue de bibliothèque paraît faible puisque seuls 4% se trompent en prétendant pouvoir trouver « tous les titres des livres disponibles sur le marché » et 8% ne savent pas répondre à la question. Cette connaissance assez bonne des services offerts par le catalogue des bibliothèques ne signifie pas que les étudiants se servent régulièrement de cet outil ou qu'ils savent s'en servir.

Tous les étudiants de l'IUT ont accès à des ordinateurs reliés à Internet. Ils les utilisent intensément et régulièrement. Mais que savent-ils des outils de recherche sur Internet ? Une question facile leur demandait ce que ne permettait pas de trouver un moteur de recherche tel Google. 85% choisissent à juste titre, la réponse « les livres disponibles à la bibliothèque ». Seuls 7% avouent ne pas savoir et à peu près autant se dispersent dans des réponses fautes (« des renseignements biographiques sur les personnalités connues », « des catalogues de

produits », « de l'information sur les entreprises », « autre »). Seule une minorité d'étudiants semble faire preuve d'une faible familiarité avec les moteurs de recherche même si, nous le verrons, cela ne signifie pas qu'ils savent tous les utiliser.

La notion de métamoteur apparaît moins connue. Un tiers des étudiants ne savent pas répondre à la question sur le type de situation dans lequel on utilise cet outil. 15% choisissent une réponse erronée (« Exécuter la recherche dans tous les sites web existants » ; « Etendre la recherche à des sites web de langues étrangères » ; « Exécuter la recherche dans toutes les bases de données disponibles à la bibliothèque »). On peut également faire une lecture positive de cette question puisque la moitié des étudiants choisissent la bonne réponse (« Lancer une requête dans plusieurs moteurs de recherche simultanément »). On peut se demander comment les étudiants ont appris l'existence de cet outil. C'est la familiarité avec Internet qui favorise la connaissance des métamoteurs. Les étudiants disposant d'un ordinateur connecté à Internet à la maison donnent plus souvent la bonne réponse que ceux n'en disposant pas (54% contre 34%). De même, ceux qui passent le plus de temps par semaine devant leur ordinateur (15 heures et plus) en connaissant l'existence davantage que ceux qui passent moins de 3 heures (75% contre 32%).

Quand on aborde des notions plus rares et davantage réservées aux professionnels de l'information, le degré de compétence des étudiants diminue sensiblement. On le constate à travers la question suivante : « Lorsque j'interroge une base de données spécialisée pour repérer des documents sur un sujet, il est conseillé d'utiliser la terminologie spécifique à cette base. A cette fin, vous consultez : un idéogramme, un dictionnaire, un thésaurus, un moteur de recherche Internet, autre, ne sais pas ? ». 38% des étudiants ne prennent pas le risque de se tromper et avouent ne pas savoir. 25% optent pour une réponse qui se révèle fautive et 36% choisissent « un thésaurus ». Notion assez récente¹⁶, elle n'a pas eu le temps de devenir familière dans une large fraction de la population. Par ailleurs, le succès de Google¹⁷ pousse les concepteurs de logiciel documentaire à adopter des langages qui ne soient pas normés dans un thésaurus. La question se pose alors de la nécessité ou non, notamment en premier cycle, de former les étudiants à des notions aussi pointues.

¹⁶ Cf. J. Chaumier, F. Gicquel, *Les techniques documentaires au fil de l'histoire*, Paris, ADBS Editions, 2003.

Savoir adopter des stratégies de recherche

Mesurer la compétence documentaire des étudiants passe non seulement par savoir s'ils connaissent les notions et les outils mais aussi s'ils savent mettre en œuvre une stratégie de recherche documentaire. A quoi bon connaître les outils s'ils ne les utilisent pas de façon efficace ? Le questionnaire comportait des questions sur les stratégies de recherche de façon à évaluer les compétences des étudiants dans ce domaine.

La recherche documentaire passe d'abord par le recours à des mots clés qui décideront de la qualité des résultats obtenus. Sont-ils ambigus ? Décrivent-ils bien l'objet effectif de la recherche ? C'est ce que cherchait à mesurer la question suivante :

« Vous devez faire un exposé portant sur « les mesures actuellement prises dans le pays pour remédier à la dégradation du milieu naturel ». Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux les idées contenues dans votre sujet ?

- a) Dégradation du milieu naturel, France 9%
- b) Mesures utilisées, environnement, pays 5%
- c) Dégradation, environnement, mesures utilisées 31%
- d) Mesures de protection, environnement, France 50%
- e) Autre (svp, préciser) : _____ 2%
- f) Je ne sais pas 3% »

Un peu moins de 20% des étudiants rencontrent des difficultés sensibles dans la construction d'une requête dans le cadre de la préparation d'un exposé. Ils ne savent pas quels mots choisir (3%) ou retiennent une requête trop large (réponse a : 9%) ou ambiguë (réponse b : 5%) – le « pays » est-il la France ?. Environ un tiers (31%) sélectionnent une requête imparfaite (pas de précision du cadre géographique, ambiguïté de la notion « mesures utilisées »). Il reste donc la moitié des étudiants de l'IUT qui choisissent les bons mots clés alors qu'ils étaient aidés par la présence de la « bonne réponse » parmi les réponses proposées. Ce résultat signale une fragilité dans les compétences documentaires des étudiants tant le choix des mots clés apparaît comme une condition de la recherche.

Une autre question permettait de cerner la capacité des étudiants à choisir les bons mots clés. On demandait aux étudiants de choisir une requête permettant de trouver des documents sur « l'impact de la canicule sur la santé de la population » grâce à un moteur de recherche. 7% des étudiants choisissent le seul terme « canicule » ce qui produit trop de réponses. 8% optent

¹⁷ J. Luther commence ainsi son article sur des nouveaux logiciels de bibliothèque (« Trumping Google ? Metasearching's promise » in *Library Journal*, vol. 128, 1^{er} octobre 2003, p. 36): « Nous savons que c'est vrai – les clients des bibliothèques préfèrent Google ».

pour la requête « personnes âgées, canicule » qui ne convient pas non plus car réduisant a priori le sujet. 21% répondent « impact, canicule, santé, population » qui comporte des termes ambigus (population, impact). Mais presque les deux tiers des étudiants sélectionnent la réponse jugée bonne par les concepteurs du questionnaire (« canicule, santé »). C'est dire que les étudiants sont nombreux à maîtriser le choix des termes décrivant le mieux ce qu'ils cherchent. On peut faire l'hypothèse que l'usage répété des moteurs de recherche et/ou la fréquentation des lieux documentaires contribuent à forger cette familiarité que certains n'ont pas encore acquise. Celle-ci est partiellement vérifiée puisque les visiteurs réguliers du CDI en terminale (une fois par semaine à une fois par mois) sélectionnent la réponse jugée bonne plus souvent que ceux déclarant y venir jamais ou presque (67% contre 51%). En revanche, les visiteurs très réguliers du CDI (tous les jours ou presque) atteignent un score moindre (56%). L'hyperfréquentation d'un lieu de lecture peut révéler une fragilité des compétences documentaires plutôt qu'une aisance. On observe une tendance comparable pour la fréquentation d'une bibliothèque municipale en terminale.

Savoir sélectionner les bons mots clés apparaît d'autant plus important que la réaction des étudiants à leur requête peut consister à imputer au système plutôt qu'à leurs mots, les raisons d'une réponse insatisfaisante. Une question permettait de mesurer cette tentation. Ils devaient dire ce qu'ils déduisaient de l'absence de réponse d'un catalogue d'une bibliothèque scientifique à la requête « tremblement de terre ». Si 76% soupçonnent qu'ils n'ont pas utilisé les bons mots, 11% pensent que « la bibliothèque n'a pas de document sur le sujet », 5% que tous les documents sont prêtés et 2% que « le système est en panne ». Une grosse minorité des étudiants abordent la recherche documentaire sans intégrer son caractère intrinsèquement itératif entre essais et erreurs. Ils doivent apprendre à interpréter les résultats de leurs requêtes.

La formulation d'une requête suppose de choisir des mots clés mais aussi de savoir les combiner de manière adéquate. Les étudiants connaissent-ils les opérateurs booléens ? Savent-ils les distinguer et les utiliser de manière juste ?

Le questionnaire visait à savoir si les étudiants maîtrisent l'opérateur « et ». Pour cela, on leur demandait quelle était la requête donnant le plus petit nombre de documents sur un sujet précis (« le traitement de la dépression »). Près de la moitié (48%) choisissent la bonne réponse (la réunion de trois mots clés par « et ») ce qui n'est pas négligeable d'autant que 13% utilisent « et » mais pour rejoindre deux mots clés seulement. Par contre, 17% répondent par un seul mot clé (« dépression ») et 18% rassemblent trois mots par « ou » ce qui génèrera

évidemment beaucoup de réponses. Plus d'un tiers des étudiants ne maîtrisent pas du tout l'opérateur « et » pourtant si utile pour la recherche documentaire.

La tendance qui précède semble encore plus forte à propos de « ou ». On demandait aux étudiants par quoi il fallait réunir deux synonymes pour repérer un grand nombre de documents sur un sujet. 34% seulement répondent « ou ». 17% choisissent « et », 35% « + » et 9% avouent ne pas savoir. L'opérateur « ou » semble encore moins maîtrisé que « et ». On constate ainsi que les étudiants rencontrent davantage de difficultés avec les opérateurs qu'avec le choix des mots. La formation à la recherche documentaire devrait donc porter l'accent sur ces outils.

Savoir interroger un catalogue de bibliothèque consiste également à savoir choisir le champ de recherche qui convient. Une question « piège » visait à mesurer la maîtrise de ce choix par les étudiants. On leur demandait de dire comment interroger le catalogue pour trouver tous les documents sur Victor Hugo. 78% des étudiants ne voient pas le piège et répondent « par auteur ». Peut-être que la fréquence de cette erreur serait moindre si on avait choisi un auteur moins connu c'est-à-dire appartenant moins de façon emblématique à la catégorie d' « auteur ». Il reste que seuls 16% ont su faire de Victor Hugo un sujet de recherche. On se demande si les étudiants maîtrisent mieux les autres champs des catalogues. Savent-ils distinguer la recherche par sujet et par titre ? Que font-ils du prénom dans une recherche par auteur ? Connaissent-ils la recherche par ISBN ? Savent-ils combiner plusieurs champs ? La faiblesse des bonnes réponses à la question que nous avons posée inciterait à chercher à mesurer les compétences des étudiants dans ces domaines. Cette capacité à interroger de façon optimale le catalogue des bibliothèques apparaît comme un enjeu fort. La production croissante du nombre de livres et leur accumulation dans les bibliothèques demandent aux étudiants de savoir se repérer dans les collections grâce aux outils que les catalogues fournissent. La recherche très fréquente par le rayon n'en garantit pas l'efficacité ou la qualité.

L'exploitation des résultats

Que font les étudiants de ce qu'ils trouvent ? Nous avons interrogé les étudiants sur ce thème considérant que l'exploitation des résultats fait partie des compétences documentaires. A quoi sert d'entreprendre une recherche documentaire si les résultats ne sont pas correctement exploités ?

La recherche documentaire inclut l'évaluation des résultats. Il serait intéressant de savoir comment les étudiants procèdent pour estimer l'adéquation entre les résultats de leur recherche et l'objectif qu'ils visaient. A défaut, on leur demandait comment ils réagissaient quand ils ne trouvaient pas ce qu'ils cherchaient. 7% déclarent qu'ils abandonnent et autant qu'ils font appel à un étudiant. 4% répondent qu'ils recourent au prêt entre bibliothèques ce qui signifie qu'une très large majorité situe le caractère insatisfaisant des résultats de leur recherche ailleurs que dans la collection à laquelle ils ont affaire. Ils cherchent chez leurs pairs (7%) ou chez les bibliothécaires (77%) une aide susceptible de les sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. La fréquence des réponses mentionnant le recours aux bibliothécaires manifeste les attentes des étudiants à leur égard même si elle résulte en partie sans doute de la manière dont la question était posée et du fait de la passation du questionnaire par le personnel de la bibliothèque de l'IUT.

L'exploitation des bibliographies présentes dans les livres est loin d'être une évidence pour tous les étudiants. Une confusion règne dans leur esprit entre la notion de bibliographie et d'autres pourtant éloignées. Quand on leur demande dans quelle partie du livre trouver d'autres documents sur le sujet, seuls 53% répondent la bibliographie. 16% citent la table des matières, 12% évoquent le glossaire et autant l'index. Une large minorité d'étudiants ne connaissent pas la notion de bibliographie c'est dire que c'est probablement une majorité qui ne l'utilise pas. Un travail de formation à l'analyse des documents ne paraît donc pas superflu. Ce résultat est la manifestation d'une évidence prise en défaut. Familiers de ces notions, les enseignants et bibliothécaires tendent à penser que connaître la différence entre glossaire, index, bibliographie, table des matières relève de l'évidence. Notre enquête montre qu'il n'en n'est rien pour les étudiants d'aujourd'hui.

Exploiter les résultats d'une recherche documentaire consiste aussi à évaluer les informations obtenues. La question se pose particulièrement pour les sites Internet. La publication d'informations dans le cadre de l'édition papier comporte des règles et des filtres établis depuis de nombreuses années et devenus effectives et largement connus. La nouveauté de la publication d'information via Internet mais aussi sa relative facilité troublent les repères acquis dans l'ancien modèle. Comment les étudiants évaluent-ils la qualité des informations d'un site Internet ? Ils sont d'abord attentifs à l'auteur : 54% cherchent à savoir si l'auteur est connu dans le domaine. Ces étudiants cherchent à mettre en relation les informations disponibles sur Internet avec un auteur qui porte la responsabilité de ce qui est avancé et que l'on peut évaluer à travers d'autres sources. Ils font preuve d'une certaine réflexivité dans l'évaluation des résultats. Cette proportion relativement élevée dans la population peut

paraître insuffisante si on considère que plus de quatre étudiants sur dix ne tiennent pas compte de cette idée d'auteur dans l'évaluation des informations sur Internet. D'autres étudiants (voire les mêmes puisque plusieurs réponses étaient admises) veillent à ce que la date de publication soit mentionnée (49%) pour apprécier la qualité d'un site. Est-ce la crainte de l'obsolescence des informations ou la recherche d'indices de précision ou de sérieux des sites ? 44% des étudiants cherchent si « la responsabilité du site est clairement indiquée ». La valeur d'une information est alors fonction de celui qui en prend la responsabilité. Est-ce à dire que ceux qui n'ont pas choisi cette modalité de réponse ne se préoccupent pas de cette question et se satisfont de la légitimation d'une information par sa seule présence sur Internet ? Il paraît difficile d'en juger. Une impression de flottement se dégage de cette question. Nombreux sont les étudiants qui, soit ne se posent pas cette question de l'évaluation de l'information trouvée sur Internet, soit ne savent pas comment procéder à la hiérarchisation des informations. C'est à juste titre nous semble-t-il, que les professionnels de l'information et les enseignants soulèvent ces questions et cherchent à y sensibiliser les étudiants.

Savoir exploiter les résultats d'une recherche documentaire consiste aussi à savoir quelles sont les contraintes juridiques qui pèsent sur l'usage des informations recueillies. Les étudiants devaient répondre à une question sur les cas dans lesquels ils devraient citer leur source d'information dans le travail qu'ils rédigent avec son aide. Environ les trois quarts affirment devoir citer leur source quand ils reproduisent mot à mot un paragraphe d'une revue ou d'une page web. Une minorité des étudiants semble ignorer cette obligation. Cette ignorance devient largement majoritaire pour les cas où les étudiants écrivent avec leurs propres mots le contenu d'une page web ou d'un article de revue. C'est à peine un quart des étudiants interrogés qui pense qu'il faut citer sa source dans ce cas. La notion de plagiat semble peu présente dans leur esprit. La maîtrise lacunaire du cadre légal et éthique de l'usage des informations n'apparaît pas comme le résultat de la nouveauté liée à Internet car la fréquence des réponses change peu selon que la source est un site web ou une revue. Peu familiers de l'exercice d'écriture dans le cadre scolaire (ils sont en début de première année), les étudiants n'ont pas souvent été confrontés à ce type de questions. On peut même s'étonner qu'autant sachent qu'il leur faut citer leur source quand ils reproduisent un paragraphe. Cela ne signifie d'ailleurs pas qu'ils le font toujours ni qu'ils savent citer leur source dans des normes bibliographiques correctes. L'apprentissage des règles morales et juridiques d'usage des informations pourrait s'effectuer quand les étudiants sont confrontés à cet exercice.

Conclusion

Les étudiants d'aujourd'hui n'ont pas le même visage que les « héritiers ». Ils sont dans un autre rapport à leurs études et à la lecture. Des évidences se sont défaites et il faut composer avec ce public différent, composé pour une large part, d'étudiants de « première génération » c'est-à-dire dont les parents ne l'étaient pas. Devant la disparition des évidences, connaître cette population consiste à étudier « la condition étudiante » ou « le métier d'étudiant¹⁸ ». Notre étude apparaît comme une contribution à une sociologie des étudiants à travers l'examen de leurs compétences documentaires.

Globalement, les étudiants parviennent à maîtriser les notions élémentaires que l'on a cherchées à mesurer. Si on compare les réponses observées à une situation hypothétique dans laquelle tous les étudiants choisiraient la bonne réponse¹⁹, on obtient une note globale de 11,7 sur 20. Celle-ci traduit l'impression d'un niveau « correct » même si les compétences documentaires constituent un outil nécessaire à d'autres apprentissages c'est-à-dire qu'elles doivent être maîtrisées le plus largement possible.

Cette impression globalement favorable ne doit pas cacher les domaines de fragilité que nous avons repérés : opérateurs booléens, interrogation fine de catalogue, repérage et recours aux bibliographies présentes dans les ouvrages, conditions éthiques et juridiques de l'usage des documents. Notre enquête conduit à inciter les professionnels de l'information (enseignants et bibliothécaires) à orienter (ou conforter) la formation des étudiants dans ces directions. Créer les conditions de la réussite des étudiants dans leur cursus passe par la transmission de ces compétences.

Ce travail exploratoire pourrait être prolongé en essayant de mettre à jour des principes de variation à la distribution des compétences documentaires. Quelles catégories d'étudiants apparaissent les plus (ou les moins) familiers de la recherche documentaire ? Les « bons » élèves, les étudiantes, les littéraires, etc. ? Quelles sont les conditions de l'aisance dans cette tâche ? Les utilisateurs réguliers d'ordinateurs et d'Internet, les familiers des lieux documentaires, etc. ?

Une enquête élargie à tous les étudiants (quel que soit leur établissement et leur domaine) permettrait de mieux cerner la variabilité des compétences documentaires des étudiants et de

¹⁸ Cf. G. Felouzis, *La condition étudiante*, Paris, PUF, 2001 ; A. Coulon, *Le métier d'étudiant*, Paris, PUF, 1997.

¹⁹ Nous avons procédé de la façon suivante : pour chacune des 16 questions fermées comportant une seule réponse jugée « bonne », nous avons considéré que la situation idéale serait que 100% aient choisi celle-ci. La note maximale serait atteinte si tous les étudiants avaient répondu correctement à toutes les questions. Afin de mesurer le niveau réel, nous avons pris la proportion d'étudiants ayant choisi cette bonne réponse en supprimant le pourcentage (ex : 53% = 0,53). Nous avons fait la somme de ces valeurs ce qui conduit à un total sur 16. Il reste alors à multiplier par 10 et diviser par 8 pour traduire l'ensemble en une note sur 20.

disposer d'un état des lieux plus complet de la question. Les résultats que nous avons obtenus ne peuvent, en effet être extrapolés à l'ensemble de la population.

Cette recherche pourrait aussi être complétée par une étude qualitative. Il s'agirait d'essayer de comprendre, par l'étude de son déroulement, la recherche documentaire des étudiants. Comment procèdent-ils et non plus comment disent-ils qu'ils procèdent ou procéderaient ? Un tel travail²⁰ pose des difficultés méthodologiques mais pourrait fournir des éléments riches et complémentaires.

²⁰ Une enquête sur ce sujet mais à une petite échelle a été conduite par N. H. Seamans (« Student perceptions of information literacy : insights for librarians » in *Reference services review*, vol. 30, n° 2, 2002, pp. 112-123).